

RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 3 DÉCEMBRE 2024



**PÔLE EAU POTABLE EN CHARGE DE LA GESTION DÉLÉGUÉE DU SERVICE
DES COMMUNES DE :**



Cliquez sur la carte pour
accéder au site

Aufferville, Bagneaux sur Loing, Chatenoy, Chevrainvilliers, Darvault,
Fay Lès Nemours, Nemours, Ormesson, et Saint Pierre Lès Nemours

**PÔLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF EN CHARGE DE LA GESTION
DÉLÉGUÉE DU SERVICE DES COMMUNES DE :**



Cliquez sur la carte pour
accéder au site

Bagneaux sur Loing, Darvault, Nemours, Poligny, et
Saint Pierre Lès Nemours

Conseil Syndical du 3 Décembre 2024

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GÉNÉRALES

AFFAIRES POLE EAU POTABLE

AFFAIRES POLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

<p><u>ADOPTION DU PV DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024</u></p> <p>N° 2024/025- Adhésion au Contrat – Groupe d’assurance des Risques Statutaires</p>	<p><u>ADOPTION DU PV DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024</u></p> <p>N° 2024/024- RPQS Exercice 2023</p>	<p><u>ADOPTION DU PV DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024</u></p> <p>Assainissement Collectif et Non collectif</p> <p>N° 2024/022 - Lancement d’un SDA N° 2024/023 – RPQS Exercice 2023 N° 2024/026 – Tranche Optionnelle Mission d’Assistance à la Maitrise d’Ouvrage</p>
		<p><u>DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT</u></p> <p>N°2024/018 – Décision Modificative – Crédits aux chapitre 040 et 042 N°2024/019 – Décision - Acquisition de Mobilier de bureau N°2024/020 – Décision - Offre Technique et Financière 3 D eau. N°2024/021 – Décision – Renouvellement Contrat en communication – Mr Aujard Pascal</p>
<p><u>PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION</u></p> <p>N°2024/027 – Suppression de poste dans le cadre de la fusion de syndicats mixtes</p>	<p><u>PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION</u></p> <p>N°2024/030 – Tarification de la Redevance Performance des réseaux d’eau potable pour l’année 2025</p>	<p><u>PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION</u></p> <p>N°2024/028 – Tarification de la Redevance Performance des systèmes d’assainissement collectif pour l’année 2025 N° 2024/029 – Demande de Subvention – Mise en conformité du By Pass - 3 D Eau</p>
<p><u>AFFAIRES DIVERSES</u></p>	<p><u>AFFAIRES DIVERSES</u></p>	<p><u>AFFAIRES DIVERSES</u></p>



Le Président nomme 3 secrétaires de séance.

AFFAIRES GÉNÉRALES



ADOPTION DU PV DE LA PRECEDENTE REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024	DÉLIBÉRATION
Adhésion au Contrat –Groupe d’assurance des Risques Statutaires	2024/025



Adoption par l'assemblée délibérante

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
Suppression des postes dans le cadre de la fusion des Syndicats	2024/027

Le Président rappelle qu'en application du Code Général des collectivités, notamment l'Article L 5211-4-1; du Code de la fonction publique,

Vu la délibération N°2023/019 du 23/05/2023 portant sur le tableau des effectifs,

Vu la délibération N°2023/029 du 5/12/2023 portant sur la demande de fusion de syndicats,

Vu l'Arrêté Interprefectoral N° 2024/DCRL/BLI/N°6 du 15/10/2024 portant sur la création du SMEAPN,

Vu L'avis du CT portant sur le transfert du personnel des 4 syndicats au 1 janvier 2025,

Le Président demande à l'assemblée délibérante, d'accepter la suppression de l'ensemble des postes attaché au SIAEP Nemours Saint Pierre :

- *Filière Administrative : Rédacteur Principal 1^{ère} Classe – suppression au 31/12/2024*
- *Filière Technique : Ingénieur – suppression au 31/12/2024*



Adoption par l'assemblée délibérante



AFFAIRES DIVERSES

RÉFORME DES REDEVANCES AGENCE DE L'EAU



RÉFORME DES REDEVANCES AGENCE DE L'EAU (1/2)

Une partie du prix de l'eau facturé par la SAUR correspond à des redevances versées auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



Nous vous informons qu'à partir de 2025, les redevances de l'agence de l'eau vont évoluer.

Les **objectifs du nouveau système de redevance** seront :

- d'inciter davantage les collectivités à améliorer la performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif (« tout à l'égout ») ;
- d'inciter tous les acteurs à réduire leurs prélèvements sur la ressource en eau, le tout dans un principe de « pollueur / payeur » et « préleveur / payeur » ;
- de rééquilibrer progressivement l'origine des contributions entre usagers.

Concernant les usagers domestiques, **les principales nouveautés** sont les suivantes :

- Les collectivités gestionnaires de l'eau et de l'assainissement deviennent redevables ;
- Deux redevances vont disparaître (pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte d'assainissement) ;
- Trois nouvelles redevances vont entrer en vigueur (consommation d'eau potable, performance des réseaux d'eau potable et performance des systèmes d'assainissement collectif).

Voici les évolutions à prévoir sur les factures pour l'année 2025 :

Redevables	Eau potable tarifs 2025	Assainissement collectif tarifs 2025
Usagers domestiques et desservis	Maintien de la redevance pour prélèvement de la ressource en eau. <i>0,16 € HT/m³</i>	Suppression de la redevance modernisation des réseaux de collecte. <i>0,185 € HT/m³</i>
	Création de la redevance consommation d'eau potable. <i>0,46 € HT/m³</i>	
	Suppression de la redevance pollution domestique. <i>0,38 € HT/m³</i>	
Collectivités gestionnaires de l'eau et de l'assainissement	Création de la redevance performance des réseaux d'eau potable. Cette redevance sera modulée en fonction des performances de la collectivité. <i>0,017 € HT/m³</i>	Création de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectifs. Cette redevance sera modulée en fonction des performances de la collectivité. <i>0,027 € HT/m³</i>
Somme des redevances actuelles	0,540 € HT / m ³	0,185 € HT / m ³
Somme des redevances en 2025	0,637 € HT / m ³	0,027 € HT / m ³

<u>Incidence finale de la réforme des redevances sur la facture d'eau en 2025</u>	+ 9,7 centimes d'euros HT / m ³	- 15,8 centimes d'euros HT / m ³
	+ 10,2 centimes d'euros TTC / m³ <i>(TVA de 5,5% incluse)</i>	- 17,4 centimes d'euros TTC / m³ <i>(TVA de 10% incluse)</i>

=> Par la suite, à partir de 2026, les tarifs des redevances seront amenés à évoluer chaque année, notamment en fonction des performances de nos ouvrages et équipements.

Questions / réponses durant la présentation des affaires générales

Information de la part du Président du SIAEP : le 1^{er} Conseil Syndical, dont l'ordre du jour porte sur l'élection du Président du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours (SMEAPN), est programmé le mardi 07 janvier 2025 dans les locaux de la CC. du Pays de Nemours.

Absence de question

AFFAIRES PÔLE EAU POTABLE



ADOPTION DU PV DE LA PRECEDENTE REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024	DÉLIBÉRATION
RPQS de l'exercice 2023	2024/024



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
Tarification de la Redevance pour performance des réseaux eau potable– année 2025	2024/030

*Le Président rappelle qu'en application de l'article L2224-12-2 à 12-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code de l'environnement,
Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif,*

Le président demande à l'assemblée délibérante de fixer à 0,017 € HT /m³ la contre valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du m³ d'eau vendu, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025



Adoption par l'assemblée délibérante



AFFAIRES DIVERSES

- 1) POLLUTION DU CANAL DU LOING
- 2) PLANTATION D'UNE HAIE AU 109 AVENUE DE LYON, NEMOURS
- 3) REPRISE DE L'ÉTANCHÉITÉ DES TOITURES TERRASSE DE L'UTEP
- 4) POSE D'UNE COLONNE SÈCHE POUR LA LIVRAISON DES CHARBONS ACTIFS EN GRAINS À L'UTEP

1) POLLUTION DU CANAL DU LOING

Une pollution au sucre (saccharose) du canal du Loing entre Souppes sur Loing et Bagneaux sur Loing a été constatée à partir du 26 octobre dernier.

Cette pollution organique a engendré la mort par asphyxie de milliers de poissons.

Par mesure de précaution, la SAUR a décidé spontanément d'arrêter les 2 captages situés sur l'île des Doyers (puit à drains et forage des Doyers). A ce jour, ces 2 captages sont encore à l'arrêt, dans l'attente des résultats d'analyses sur l'eau brute demandées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé).



*Les pêcheurs du secteur de Bagneaux-sur-Loing ont retiré
3 tonnes de poissons morts depuis le 27 octobre 2024.*

2) PLANTATION D'UNE HAIE AU 109 AVENUE DE LYON, NEMOURS

Rappel du contexte : La parcelle située au 109 avenue de Lyon à Nemours, avait été acquise auprès de Mme TRAN. Afin d'assurer l'entretien de la parcelle, le SIAEP a établi une convention de mise à disposition auprès de la société KAWAK, qui démarrera au 1^{er} février 2025. Au préalable, le Syndicat a procédé à des travaux d'entretien (tonte de la pelouse, entretien des arbres, plantation d'une haie). Ces travaux viennent d'être finalisés, avec la plantation de la haie.

Descriptif des travaux :

- Nature des travaux : tonte de la pelouse, entretien des arbres, élimination d'un nid de frelon, pose d'une haie de lauriers.
- Prestataire : BJM
- Prix : 4 330 € HT (fonds propres)
- Période prévisionnelle : terminés les 18 et 19 novembre 2024.



Plantation d'une haie de lauriers

3) REPRISE DE L'ÉTANCHÉITÉ DES TOITURES TERRASSE DE L'UTEP

Rappel du contexte : des infiltrations ont été observées par la SAUR au rez-de-chaussée de l'UTEP, ainsi que des cloques au niveau de la couche d'étanchéité d'un des toits terrasses, dont l'une sur le point de se rompre.

Descriptif des travaux :

- Nature des travaux : reprise ponctuelle de l'étanchéité au niveau d'un relevé au dessus des points de résurgence de l'infiltration + déclicage et reprise de plusieurs cloques + remplacement vitre d'un puit de lumière (skydome).
- Prestataire : DAMEME
- Prix : 2 271 € HT (sur fonds propres)
- Période prévisionnelle : décembre 2024.



Réfection du relevé sur 16 ml au niveau du point d'entrée de l'infiltration identifiée

Cloque sur le point de céder : déclicage et reprise



Remplacement skydome



Infiltration de part et d'autre d'un élément de génie civil à l'étage inférieur

4) POSE D'UNE COLONNE SÈCHE POUR LA LIVRAISON DES CHARBONS ACTIFS EN GRAINS À L'UTEP

Rappel du contexte : érosion du génie civil au niveau d'une ouverture au 1^{er} étage par laquelle le charbon actif en grains est livré. La pose d'une canalisation pérenne permettra limiter cette érosion et de faciliter les opérations de livraisons et d'évacuations des charbons actifs en grains au niveau des Carbazurs (traitement des pesticides) de l'UTEP.

Descriptif des travaux :

- Nature des travaux : pose d'une colonne sèche en inox en aérien, vers le 1^{er} étage de l'UTEP (réfection préalable du génie civil).
- Prestataire : SAUR
- Prix : 2 550 € HT (fonds de travaux)
- Période prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2025.



Erosion au niveau du point de livraison du charbon actif

SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS DE CETTE ANNÉE

	Objet	Investissements SIAEP (€ HT) (Budget)	Investissements SIAEP (€ HT) (cpté travaux dsp)	Avancement
Études		- €	- €	
	Total études :	- €	- €	
Travaux	Travaux (résiduel de 2023) :			
	Renouvellement de canalisation, rue du Puiset – tronçon 1, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)		75 262 €	<u>Finalisé</u>
	Sécurisation de l'accès au réservoir d'Aufferville (SAUR)		27 357 €	<u>Finalisé</u>
	Travaux sur réseaux :			
	Suppression canalisation en doublon, rue du Puiset – tronçon 2, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)		9 815 €	<u>Finalisé</u>
	Pose d'un arceau de protection pour le débitmètre Foljuif, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)		408 €	<u>Finalisé</u>
	Rehausse du regard d'accès à la ventouse, rue des Etangs, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)		1 737 €	<u>Finalisé</u>
	Pose d'un coffret et d'un regard pour le débitmètre électromagnétique rue de Bagneaux, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)		8 360 €	<u>Finalisé</u>
	10 rue Gonneau, Nemours : déplacement vanne branchement (SAUR)		1 394 €	<u>Finalisé</u>
	Pose canalisation entre ZAC Pierre Levée et Darvault (SAUR)	89 627 €	13 435 €	<u>Finalisé</u>
	Travaux sur ouvrages :			
	UTEF : reprises ponctuelles de l'étanchéité sur les toitures terrasses (DAMEME)	2 271 €		Devis signé
	UTEF : pose d'une colonne sèche pour la livraison du charbon actif en grains des carbazurs (SAUR)		2 550 €	Devis signé
	Pose haie, tonte et élagage de la parcelle ex Mme TRAN, avenue de Lyon, Nemours (BJM)	4 330 €		<u>Finalisé</u>
	Total travaux :	91 898 €	140 318 €	
Total projeté et réalisé sur le périmètre eau potable du SIAEP en 2024		91 898 €	140 318 €	
			232 216 €	

5) GESTION PATRIMONIALE EAU POTABLE 2025 (1/4)

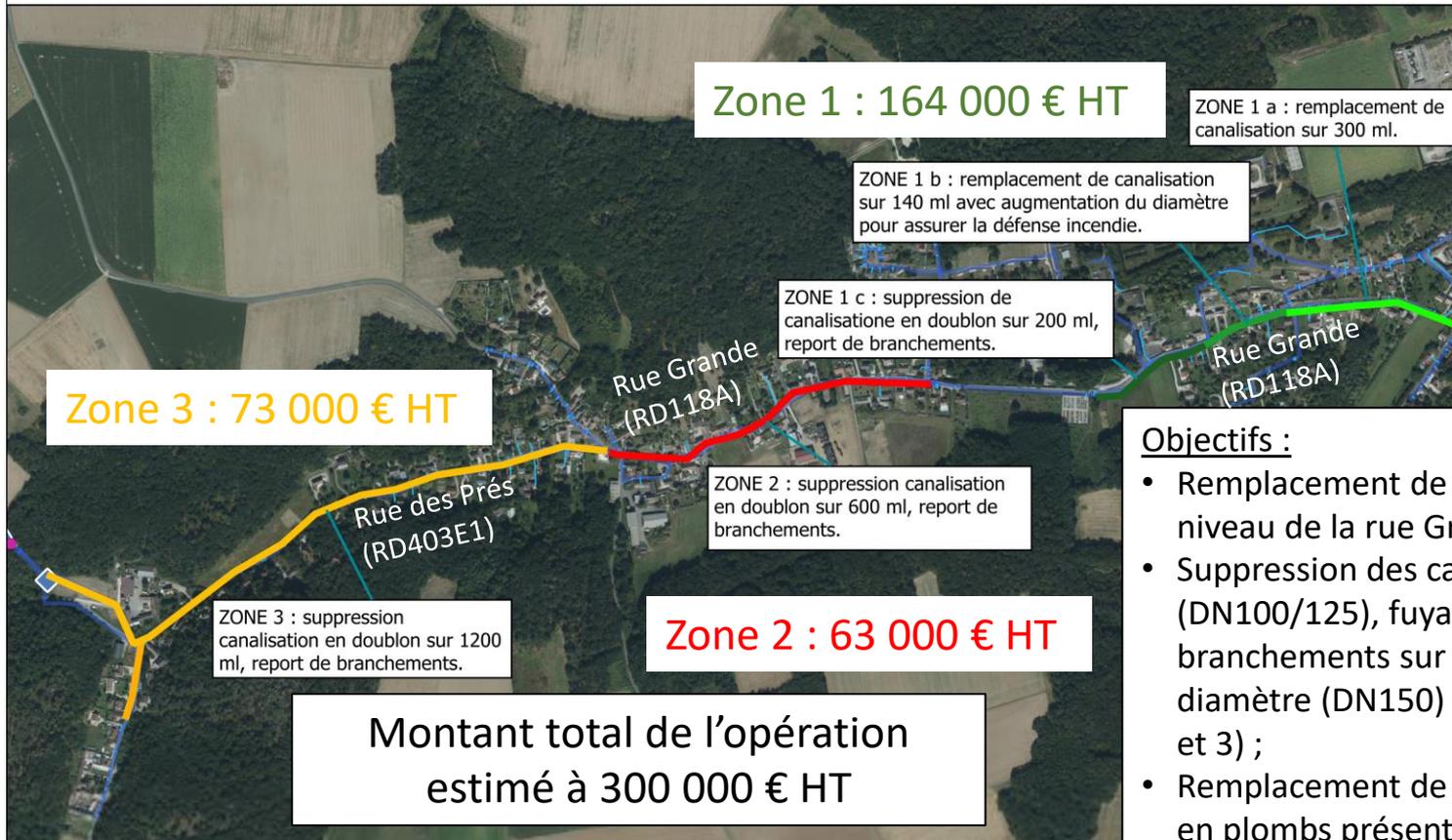
Pour l'année 2025, les travaux suivants sont envisagés :

- Travaux de remplacement et de suppression de doublons sur la canalisation principale de Faÿ-Lès-Nemours, priorisée en matière de gestion patrimoniale : environ 300 000 € HT (estimé) ;
- Travaux de sortie des compteurs au niveau des commerces du Clos Saint Jean à Saint Pierre-Lès-Nemours : environ 25 000 € HT (estimé) ;
- Travaux de remplacement d'une canalisation sur le pont de la rue de Paris à Nemours, dans le cadre des travaux de renforcement du pont par le Département : remplacement d'environ 50 ml canalisation DN250 acier : environ 10 000 € HT (estimé).

5) GESTION PATRIMONIALE EAU POTABLE 2025 (2/4)



Travaux de remplacement et suppression de canalisations en doublon Rue Grande et rue des Prés, Faÿ-Lès-Nemours



Objectifs :

- Remplacement de tronçons fuyards au niveau de la rue Grande (zones 1a et 1b) ;
- Suppression des canalisations en doublon (DN100/125), fuyardes, avec report des branchements sur la conduite de plus gros diamètre (DN150) plus récente (zones 1c, 2 et 3) ;
- Remplacement de tous les branchements en plombs présents sur l'emprise des travaux (évalués à 53) ;
- Pose de 9 vannes ;
- Opportunité de renforcement de la défense incendie sur un tronçon (zone 1b).

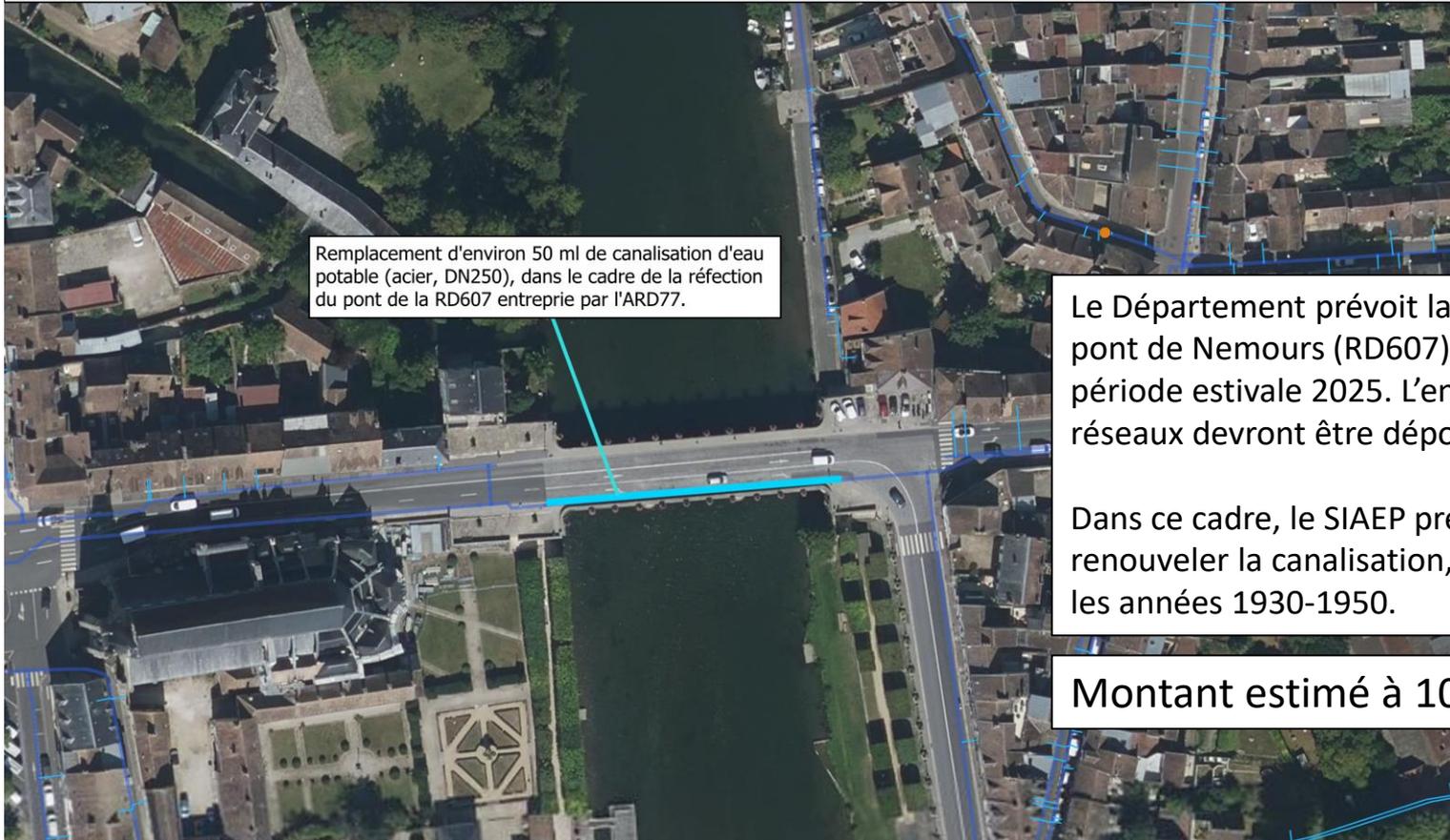
Légende

— Réseau d'eau potable existant

5) GESTION PATRIMONIALE EAU POTABLE 2025 (3/4)



Remplacement canalisation Rue de Paris, RD607, Nemours



Remplacement d'environ 50 ml de canalisation d'eau potable (acier, DN250), dans le cadre de la réfection du pont de la RD607 entreprise par l'ARD77.

Le Département prévoit la réfection du pont de Nemours (RD607) sur la période estivale 2025. L'ensemble des réseaux devront être déposés.

Dans ce cadre, le SIAEP prévoit de renouveler la canalisation, posée dans les années 1930-1950.

Montant estimé à 10 000 € HT

0 50 100 m

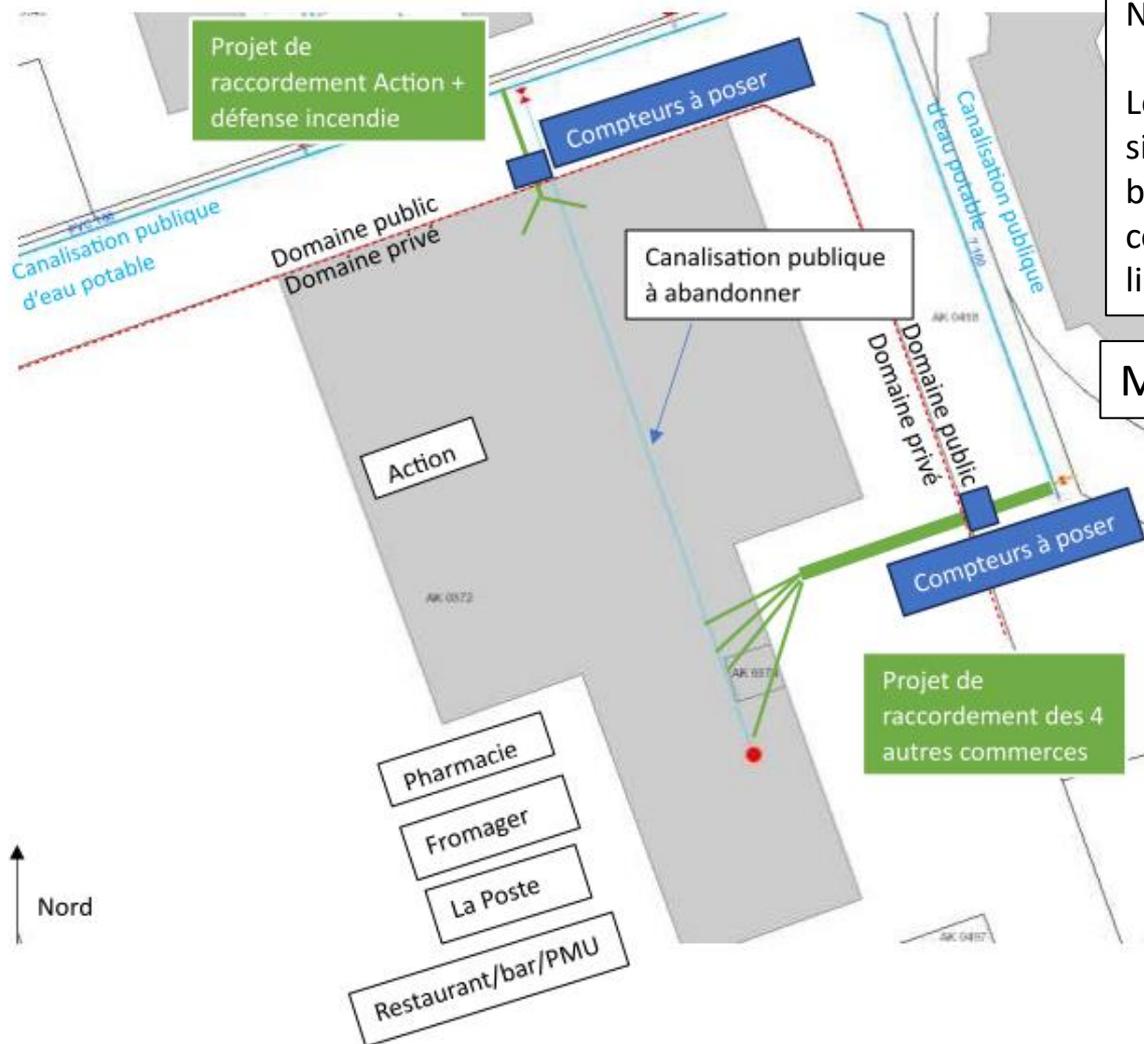


Légende

— Réseau d'eau potable existant

5) GESTION PATRIMONIALE EAU POTABLE 2025 (4/4)

Schéma de principe de l'opération



Une canalisation publique d'eau potable passe sous 5 commerces du clos Saint Jean à Saint Pierre Lès Nemours.

Le SIAEP souhaite régulariser cette situation par la création de branchements spécifiques à chaque commerce, équipés de compteurs en limite de domaine public.

Montant estimé à 25 000 € HT



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Questions / réponses durant la présentation des affaires du pôle eau potable

1) Question de M. REMOND à propos de la réforme des redevances : les usagers pénalisés sont ceux qui sont en assainissement non collectif ?

Réponse : Oui, pour l'année 2025.

2) Remarque de M. GIAMINARDI (Président du GENE), concernant la pollution au sucre du canal du Loing : Le GENE a suivi de près ce sujet. M. GIAMINARDI a donné un interview au Parisien. Il informe par ailleurs que le GENE a porté plainte contre X auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et se porte partie civil sur cette affaire.

AFFAIRES PÔLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF



<p style="text-align: center;">ADOPTION DU PV DE LA PRECEDENTE REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024 AFFAIRES PÔLE ASSAINISSEMENT</p>	<p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATION</p>
<p>Lancement du SDA</p>	<p style="text-align: center;">2024/022</p>
<p>RPQS Exercice 2023</p>	<p style="text-align: center;">2024/023</p>
<p>Tranche Optionnelle - Mission d'assistance à la Maitrise d'ouvrage</p>	<p style="text-align: center;">2024/026</p>



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

<p align="center">COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT</p>	<p align="center">DÉCISION</p>
<p align="center"><i>Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par délibération du 29 juillet 2020, et en vertu de l'article L.2122-23 du CGCT</i></p>	
<p>Décision Modificative – Reprise de Subvention - Crédits aux chapitres 040 et 042 Demande faite par la trésorerie en lien avec les exercices 2012 et 2013 Montant HT 26 056,56 €</p>	<p align="center">2024/018</p>
<p>Décision - Acquisition de Mobiliers de Bureau – Montant HT 4 035,21 €</p>	<p align="center">2024/019</p>
<p>Décision – Offre technique et financière 3 D'eau – Montant HT 17 500 €</p>	<p align="center">2024/020</p>
<p>Décision – Renouvellement du Contrat en Communication Mr Aujard Montant HT 6000 € / an. Cela représente une augmentation de 50 € / mois.</p>	<p align="center">2024/021</p>

Le Comité Syndical, ayant entendu l'exposé du Président, prend acte des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du CGCT.



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION AFFAIRES PÔLE ASSAINISSEMENT	DÉLIBÉRATION
Tarification de la Redevance Performance des systèmes d'Assainissement Collectif pour 2025	2024/028

Le président rappelle qu'en application de l'article 2224-12-2 à L2224-12-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, vu le code de l'environnement, vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif,

Le Président demande à l'assemblée délibérante de fixer à 0,027 € HT /m³ la contre-valeur correspondant à la "redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif" devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement sous la forme d'un supplément au prix du m³ d'eau assainie, applicable à compter du 1er janvier 2025.



Adoption par l'assemblée délibérante

<p style="text-align: center;">PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION AFFAIRES PÔLE ASSAINISSEMENT</p>	<p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATION</p>
<p>Demande de subvention – Mise en conformité du by Pass– société 3D Eau</p>	<p style="text-align: center;">2024/029</p>

Le président rappelle qu'en application des Articles l. 5212-16 et, L 5211-10 du CGCT, ainsi que les articles L 211-7 et l 213-9 du Code de l'environnement, le comité syndical dans le cadre de sa mission de gestion et de modernisation des services d'assainissement, doit lancer une étude hydraulique pour la mise en conformité de l'équipement de mesure du by-pass en tête de la station d'épuration Nemosia.

Il précise qu'une demande de subvention auprès de l'AESN et du Département 77 doit être faite.

Le président demande à l'assemblée délibérante,, de solliciter les subventions et d'autoriser ce dernier à signer tous les documents et les actes administratifs nécessaires.



Adoption par l'assemblée délibérante

AFFAIRES PÔLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

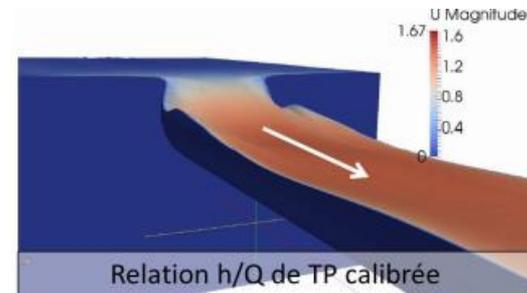


AFFAIRES DIVERSES

- 1) ETUDE HYDRAULIQUE FINE AU NIVEAU DU POINT A2 DE NEMOSIA
- 2) REMISE EN ÉTAT DU PR PASTEUR ET DU PR THIERS
- 3) ETANCHÉIFICATION DES COUVERTINES DU TOIT TERRASSE DE NEMOSIA
- 4) ACQUISITION PARCELLE DE DARVAULT POUR LE PROJET DE HANGAR DE STOCKAGE DES BOUES DE NEMOSIA
- 5) RÉHABILITATIONS PONCTUELLES DU RÉSEAU EU DES RUES MIGER, GEORGES CLÉMENCEAU ET DU CHATELET

1) ETUDE HYDRAULIQUE FINE AU NIVEAU DU POINT A2 DE NEMOSIA

Contexte : Le by-pass en tête de station d'épuration Nemosia (point A2), situé en amont immédiat du poste de relevage Gymnase, au croisement de l'avenue Roux et du Chemin de la Planche à Nemours. Ce point est actuellement équipé d'une sonde de mesure (hauteur/vitesse), faisant l'objet d'une non-conformité par l'AESN, du fait de l'impossibilité de vérifier sa mesure.



Descriptif des travaux :

- **Nature de l'étude :** étude hydraulique fine, afin de mettre en conformité ce point mesure. Le bureau d'études réalisera des relevés pour prendre les caractéristiques de l'ouvrage et établir une loi hauteur/débit, qui permettra à partir d'une simple hauteur d'eau de calculer un débit. Les sondes de hauteur sont simples à vérifier et peu onéreuses.
- **Prestataire :** 3D eau
- **Prix :** 12 500 € HT (étude) + 5 000 € HT (estimation travaux)
- **Période :** Attente prise de délibération et retour financeurs (AESN et CD77).



Départ - Point A2



Arrivée - Point A2 - réseau d'eaux pluviales, équipé d'une sonde hauteur/vitesse de marque Nivus, arrivée en surverse

2) TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU PR PASTEUR ET DU PR THIERS

Contexte : Les plaques d'accès aux postes de relevage Pasteur et Thiers sont en mauvais état, fortement corrodées, difficiles à manipuler. Par ailleurs, le PR Pasteurs nécessite le remplacement des équipements métalliques à l'intérieur de l'ouvrage, corrodés (plateforme, échelles, vannes, barres de guidage, etc.), ainsi que son armoire électrique.

Descriptif des travaux PR Pasteur :

- Nature des travaux : remplacement de la plaque en fonte par une plaque en aluminium, mise en place de barreaux antichute et de poteaux anti stationnement
- + réfection dalle en surface, pompes, barres de guidage, assises, vannes et clapet anti-retour, plateforme en polyester, échelles.
- Prestataire : SAUR
 - Prix : 50 000 € HT (estimé, sur fonds de travaux)
 - Période : devis en cours d'élaboration



Descriptif des travaux PR Thiers:

- Nature des travaux : remplacement de la plaque en fonte par une plaque en aluminium, mise en place de barreaux antichute et de poteaux anti stationnement
- Prestataire : SAUR
- Prix : 5 000 € HT (estimé, sur fonds de travaux)
- Période : devis en cours d'élaboration



3) ETANCHÉIFICATION DES COUVERTINES DU TOIT TERRASSE DE NEMOSIA

Contexte :

La société DAMEME était intervenue pour réaliser la réfection de l'étanchéité du toit terrasse d'un bâtiment de Nemosia. Lors de ces travaux, il a été identifié que les couvertines en béton des accrotères sont en mauvais état, et risquent de se dégrader rapidement, au risque d'altérer prématurément les travaux d'étanchéité réalisés. Une résine de protection va être appliquée.

Descriptif des travaux :

- Nature des travaux : grattage de la mousse et application d'une résine polyuréthane sur les couvertines en béton des acrotères de la terrasse
- Prestataire : DAMEME
- Prix : 4 973 € HT (sur fonds propres)
- Période : décembre 2024 – janvier 2025



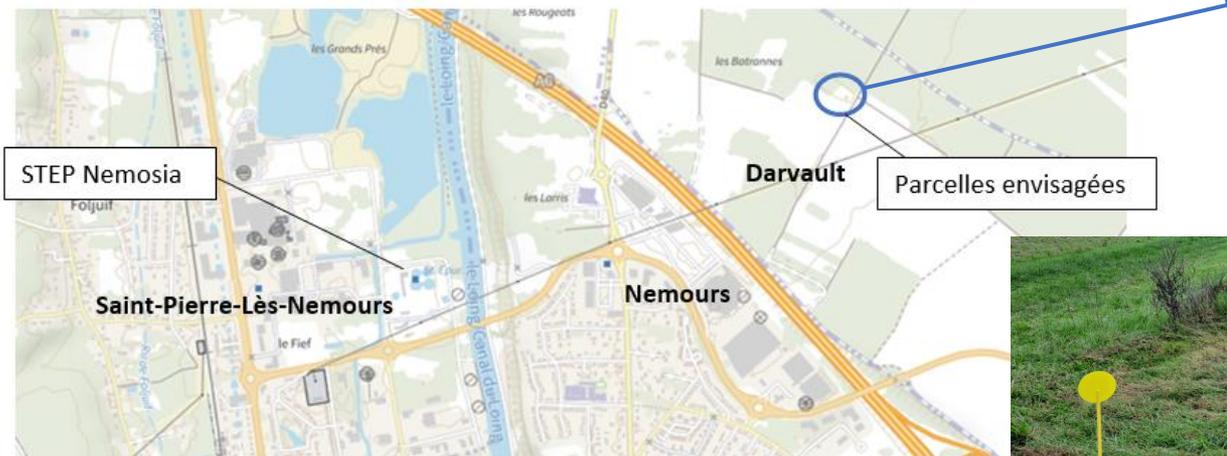
4) ACQUISITION PARCELLE DE DARVAULT POUR LE PROJET DE HANGAR DE STOCKAGE DES BOUES DE NEMOSIA

Contexte : Afin de réduire les coûts d'évacuation des boues produites par Nemosia, le Syndicat souhaite rendre possible l'épandage de la totalité des boues en construisant un hangar de stockage.

Afin de construire ce hangar, les parcelles ont été identifiées sur la commune de Darvault. Le Syndicat en fera l'acquisition très prochainement. Le prix de vente est de 10 000 € (hors frais de notaire). Les 2 parcelles ont une superficie de 23 530 m² (2,35 ha).

Par la suite, il est envisagé :

- La réalisation d'une étude d'opportunité pour connaître les agriculteurs et parcelles agricoles susceptibles d'accepter ces boues ;
- La réalisation d'une étude de mise à jour du plan d'épandage ;
- Le lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre ;
- La construction du hangar en lui-même.



Le propriétaire a fait réaliser le bornage des parcelles par Géomexpert le 15/11/2024

5) DIVERSES RÉHABILITATIONS PONCTUELLES DES CANALISATIONS D'EAUX USÉES

Contexte : Dans le cadre du contrat avec la SAUR, des Inspections Télévisées (ITV) des canalisations d'eaux usées sont réalisées chaque année, afin d'en vérifier l'état. Des désordres à traiter ponctuellement en réhabilitation sans tranchée ont été identifiés.

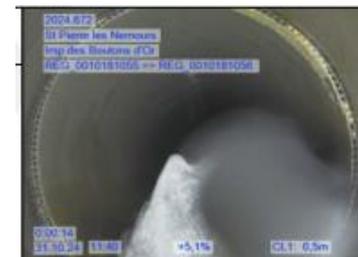
Les objectifs de ces travaux sont multiples : assurer le bon écoulement des effluents, le passage de la caméra, l'étanchéité du collecteur (infiltration et exfiltration) et consolider la canalisation au niveau des désordres ponctuels identifiés.

Descriptif des travaux :

- Nature des travaux : hydrocurages, réhabilitation sans tranchée => 18 fraisages de dépôts durs et de branchements pénétrants gênants, pose de 11 manchettes inox + 1 manchette fibre de verre + 1 manchette « Top-Hat » sur les désordres identifiés (fissures, effondrements partiels, infiltration) et rapports d'ITV après travaux.
- Prestataire : SAUR (sous-traité à la société CISE TP)
- Prix (sur fonds de travaux) : total = 51 103 € HT
Rue Georges Clémenceau/rue Miger, Nemours : 30 926,60 € HT
Rue du bois, Saint Pierre Lès Nemours : 8 482,10 € HT
Rue du Gâtinais, Bagneaux sur Loing : 5 304,10 € HT
Rue de la prairie, Saint Pierre Les Nemours : 6 389,75 € HT
- Période : d'ici la fin de l'année 2024



Fissure radiale et effondrement partiel



Infiltration par jaillissement



Dépôt dur faisant obstacle



Effondrement partiel sur branchement



Manchette inox avec membrane EPDM



Manchette « top hat » ou « chapeau »



Robot de fraisage et de réparation

SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS DE CETTE ANNÉE

	Objet	Investissements SIAEP (€ HT) (Budget)	Investissements SIAEP (€ HT) (cpté travaux dsp)	Avancement
Etudes	Etude hydraulique fine du by-pass en tête de station d'épuration par 3D eau (en amont du PR Gymnase) pour mettre en conformité le point de mesure de débit	12 500 €		Délibération à prendre. Attente retour des partenaires financiers.
	Campagne 2022 de contrôles de conformité de 18 raccordements non domestiques (industriels) (dans le cadre du diagnostic permanent) (SAUR)	20 111 €		En cours
	Mise en place servitude de passage – parcelle du centre de tri postal (rue des Etangs, Saint Pierre Lès Nemours) :			
	- Topographie, plans (GEOMEXPERT)	575 €		Finalisé
	- Frais de notaire – rédaction de la servitude (HH notaires)	797 €		Devis signé, en attente du notaire
	STEP Nemosia – Campagne 2023 de Recherche de Substances Dangereuses dans les eaux (SAUR)	25 862 €		En cours - décalage des campagnes sur 2024
	STEP Nemosia - Recherche de l'origine des micropolluants – Diagnostic amont (Sepia Conseils)	54 725 €		En cours – mission démarrée en septembre 2023
	AMO pour lancer un Schéma Directeur d'Assainissement (Test Ingénierie)	28 528 €		En cours - Suivi du SDA
	Lancement d'un Schéma Directeur d'Assainissement EU et EP (Artelia/Altério)	440 605 €		En cours - Lancement fin novembre 2024
Total études :	583 703 €	- €		
Travaux	Travaux sur STEP			
	Mise en conformité du point A2, suite à l'étude menée par 3D eau	5 000 €		Estimation
	Parcelle pour la construction d'un hangar de stockage des boues	10 000 €		En cours, parcelle identifiée, accord oral avec le propriétaire sur le montant
	Mise en place d'une conduite de dépotage au niveau du PR Gymnase (SAUR)		5 447 €	Devis signé, travaux en cours semaine du 2 décembre
	Etanchéification couvertines toit terrasse de Nemosia (DAMEME)	4 973 €		Devis signé
	STEP Nemosia – remplacement des lampes par des technologies LED (Xr Systems)	8 256 €		Finalisé
	STEP Nemosia – Installation de caméras de surveillance (Dejar Energie)	6 950 €		Finalisé
	STEP Nemosia – réfection étanchéité du toit des locaux techniques (DAMEME)	18 122 €		Finalisé
	Travaux sur réseaux			
	Remplacement trappe d'accès PR Pasteur et remplacement des équipements métalliques et de l'armoire électrique (SAUR)		50 000 €	Estimation
	Remplacement trappe d'accès PR Thiers (SAUR)		5 000 €	Estimation
	Réhabilitations ponctuelles (sans tranchée) des canalisations EU au niveau des rues Miger, Georges Clémenceau et du Chatelet, à Nemours (SAUR, soustraité à CISE TP)		30 927 €	Devis signé
	Réhabilitations ponctuelles (sans tranchée) canalisation EU : impasse des Boutons d'or, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR, soustraité à CISE TP)		6 390 €	Devis signé
	Réhabilitations ponctuelles (sans tranchée) canalisation EU : rue des bois, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR, soustraité à CISE TP)		8 482 €	Devis signé
	Réhabilitations ponctuelles (sans tranchée) canalisation EU : rue du Gâtinais, Bagneaux sur Loing (SAUR, soustraité à CISE TP)		5 304 €	Devis signé
	Remplacement de la trappe du PR Foljuif, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)		11 437 €	Finalisé
	Remplacement de 5 tampons rue Miger, Nemours (TP Vauvelle)	1 975 €		Finalisé
	Remplacement de 13 tampons EU, rue des Palis, Nemours (TP Vauvelle)	3 185 €		Finalisé
	Rehausse 2 regards de la rue des Etangs, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)		4 670 €	Finalisé
	Remplacement de canalisation sur 8 ml – impasse des Sources/rue de l'Écluse, Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)		3 956 €	Finalisé
Total travaux :	58 461 €	131 613 €		
Total projeté et réalisé sur le périmètre assainissement du SIAEP en 2024		642 163 €	131 613 €	773 777 €



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Questions / réponses durant la présentation des affaires du pôle assainissement

1) Question de M. REMOND concernant les by-pass sur le réseau d'eaux usées : s'il y a trop d'eau, l'eau va dans le Loing ?

Réponse : Oui, cela permet de ne pas surcharger hydrauliquement la station d'épuration et surtout de ne pas déborder sur la voirie.

2) Questions de M. REMOND concernant le projet de hangar de stockage des boues : (a) y aura-t-il besoin de l'électricité sur le site ? (b) comment se fera l'accès au hangar ?

Réponses :

a) Il n'y aura pas véritablement besoin d'électricité sur le site. L'éclairage sera alimenté par des panneaux solaires. Cependant, dans l'optique de la mise en place de panneaux solaires sur le site, il y a aura besoin d'un raccordement au réseau d'ENEDIS.

b) L'accès routier au hangar se fera via la route de Montcourt-Fromonville à Darvault, au niveau de l'église de Fromonville.

3) Question de M. REMOND : l'efficacité des réseaux d'assainissement est-elle noté ?

Réponse : non, il n'y a pas de note d'efficacité en tant que telle des réseaux d'assainissement, comme le rendement pour l'eau potable. Cependant, le Syndicat rend compte chaque année auprès de la DDT des surverses au milieu naturel, qui conditionnent la conformité, qui sont notamment causées par des infiltrations d'eaux claires et des mauvais raccordements d'eaux pluviales.



L'ordre du jour étant épuisé, Le Président remercie Monsieur Lainé Pierre et Madame Boissy Véronique pour le travail accompli et lève la séance à 20h00.

Le Président
Christian PEUTOT

Le Secrétaire affaires générales
Frédéric DEMASSON

Le Secrétaire affaires Eau Potable
Segundo COFRECES

Le Secrétaire affaires AC & ANC
Christine LEDUC